

## CAPM

---

**Subject:** FW: Préjugés sur les motocyclistes - RÉPONSE  
**Attachments:** image002.jpg; image003.jpg; Prejuges\_sur\_les\_motocyclistes\_-\_REPONSE\_-\_1er\_juin\_2009\_-\_INFO.pdf

**Importance:** High

---

**POUR VOTRE INFORMATION** (aussi disponible à [http://www.capm.qc.ca/cms/upload/Prejuges\\_sur\\_les\\_motocyclistes\\_-\\_REPONSE\\_-\\_1er\\_juin\\_2009\\_-\\_INFO.pdf](http://www.capm.qc.ca/cms/upload/Prejuges_sur_les_motocyclistes_-_REPONSE_-_1er_juin_2009_-_INFO.pdf)) :

**From:** Christian Bergeron - Administrateur CAPM [mailto:christian.bergeron@capm.qc.ca]  
**Sent:** June 1, 2009 4:53 PM  
**To:** 'Ombudsma@RADIO-CANADA.CA'  
**Cc:** 'Genevieve.Guay@RADIO-CANADA.CA'; Jacques Dumoulin, président du CAPM ; Normand Noiseux, porte-parole du CAPM ; Noël-André Scano, rédacteur en chef La Griffe du Loup ; Fédération Motocycliste du Québec ; Opération Escargot - Éric Lessard ; TousContreLaSaaq.com ; Moto Journal - Michel Garneau ; Moto Journal - Marc Paradis ; Motomag - Eric Menard ; Motoplus.ca - Constant Didier ; On Roule - Claude Chenier ; Revue Custom Tour - Raymond Lefrançois  
**Subject:** RE: Préjugés sur les motocyclistes - RÉPONSE  
**Importance:** High

Note : Si votre logiciel de courriel n'affiche pas ce message correctement, voir la pièce jointe en format PDF

Bonjour Madame Julie Miville-Dechêne

En réponse au courriel de madame Guay, je m'adresse encore à vous concernant ce dossier, mais cette fois-ci à titre de Responsable des communications électroniques du CAPM.

Le Comité d'Action Politique Motocycliste (CAPM) a comme mission la défense et la promotion des droits et libertés des motocyclistes québécois. Il tente de combattre toutes formes de discriminations à l'égard des motocyclistes et entre eux. Il a été décidé que ce dossier serait pris en main à titre de démarche officielle du CAPM.

Tout d'abord, nous confirmons que, comme le mentionne madame Guay, certains reportages ne portent effectivement pas à discrimination. Je rappelle aussi qu'il s'agit des images présentées en montage et non pas le contenu des entrevues qui sont à la source de nos plaintes. D'ailleurs, le comportement et le professionnalisme des journalistes sont sans reproche et nous en sommes reconnaissants.

Points à clarifier qui semblent avoir été oubliés dans la réponse de madame Guay :

1. Ces images n'ont pas été montrées dans un seul reportage. Je les ai personnellement vues à au moins 3 reprises dans des reportages différents, dont le bulletin de nouvelles. On peut penser qu'avec chaque passage des bulletins sur Radio-Canada et RDI, ces images sont revenues plusieurs fois.
2. Il faut aussi signaler le cas où ces images sont montrées en même temps que l'intervention de M. John Harbour, président de la SAAQ. Si vous n'étiez pas un organisme réputé et respecté, on pourrait penser que vous voulez ainsi appuyer et favoriser la version de cette Société d'État face au grand public non motocycliste.
3. Les images que nous contestons sont celles démontrant de façon insistante et répétitive des comportements illégaux. Ceci n'est absolument pas représentatif de l'ensemble de la communauté motocycliste du Québec.
4. C'est par votre insistance à montrer en boucle des comportements illégaux que vous contribuez volontairement à promouvoir des préjugés négatifs, laissant voir les motocyclistes comme une plaie sociale.

## Réponse à madame Guay :

> on pouvait voir des séquences vidéo de conduite imprudente en moto...

La plupart des images en étaient de conduites illégales, ce qui n'est pas le sujet de discussion. Les conducteurs au comportement illégal, peu importe le type de véhicule, sont de la responsabilité des forces policières.

>et la photo d'une motocyclette gravement accidentée...

Pour être juste et représentatif de la réalité, il faudrait aussi donner aux téléspectateurs les informations suivantes (qui ont été confirmées par M. John Harbour lors de rencontres avec le CAPM) :

- Les motocyclettes, tous dommages confondus, ont proportionnellement 2 fois moins d'accidents que les automobiles ;
- Dans environ 60 % des accidents de motocyclette, la responsabilité est imputable au conducteur d'une automobile ;
- Alors qu'au cours des vingt dernières années le nombre de motocyclettes immatriculées a doublé, il y a eu une baisse d'environ 70 % des décès et blessures en motocyclettes (mesuré par tranche de 10 000 immatriculations).

>Ces images reflétaient à leur façon les raisons pour lesquelles le gouvernement songe à certaines interdictions et hausses de tarifs.

Ce ne sont pas là les raisons invoquées par la SAAQ et ces images ne reflètent en rien le débat actuel.

>Du même coup, elles montraient simplement à quel genre d'affirmations M. Lessard était en train de répondre.

Encore une fois, le sujet n'est pas le comportement illégal d'un petit groupe de motocyclistes. Le débat porte sur la façon de doser « âge, expérience et véhicules » afin de réduire les accidents. Notez que nous disons bien véhicules, car ce débat est aussi valable pour les automobiles.

## Ce que nous demandons :

Nous avons toujours eu d'excellents rapports avec Radio-Canada et RDI et sommes convaincus qu'il s'agit là d'un geste involontaire de votre part.

Afin d'éviter la propagation accidentelle de messages discriminatoires portant préjudice à tous les motocyclistes du Québec, nous demandons l'engagement de Radio-Canada et RDI d'agir en bon père de famille. Ainsi, quand vous ajoutez des images, vidéos, chiffres ou des informations générales aux commentaires des invités ou journalistes sur les motocyclistes, s.v.p. vous assurer que :

- L'information soit représentative de la majorité et non du comportement illégal ou délinquant d'une minorité
- De donner des informations vérifiables et vérifiées (n'hésitez pas à nous contacter pour avoir des informations, si nous n'avons pas la réponse, nous pourrions vous diriger vers des sources fiables)

Il nous fera plaisir de rencontrer les représentants de Radio-Canada/RDI si vous désirez en parler de vive voix.

Nous sommes dans l'attente de votre confirmation.

P.S. Nous apprécions les efforts de la directrice des plaintes. Mais nous aimerions aussi voir l'implication des responsables des solutions dans ce dossier.



Christian Bergeron

Administrateur - Comité d'Action Politique Motocycliste (CAPM)

Responsable - Communications Électroniques

514-378-4265

[christian.bergeron@capm.qc.ca](mailto:christian.bergeron@capm.qc.ca)

[www.capm.ca](http://www.capm.ca)

CC

Jacques Dumoulin, président du CAPM

Normand Noiseux, porte-parole du CAPM

Noël-André Scano, rédacteur en chef La Griffes du Loup

Fédération Motocycliste du Québec

Opération Escargot - Éric Lessard

TousContreLaSaaq.com

Moto Journal - Michel Garneau

Moto Journal - Marc Paradis

Motomag - Eric Menard

Motoplus.ca - Constant Didier

On Roule - Claude Chenier

Revue Custom Tour - Raymond Lefrançois

Forums :

<http://forum.m4e.com>

<http://www.motodirect.net>

<http://ammetropole.ca>

<http://forums.delphiforums.com/cmc48>

<http://forums.delphiforums.com/customriders>

<http://forums.delphiforums.com/MotoQuebecMoto>

<http://forums.delphiforums.com/Qcdoubleusage>

<http://forums.delphiforums.com/quebecisra>

<http://forums.delphiforums.com/scrcmontreal>

<http://forums.delphiforums.com/scrcrimouski>

<http://forums.delphiforums.com/SCRCVARENNES>

<http://forums.delphiforums.com/valdor>

<http://forums.prospero.com/scrcchapitre515>

<http://motoaventurequebec.xooit.com>

<http://quebecmotos.com>

<http://www.ridaventure.ca>

<http://www.touscontrelasaaq.com>

---

----- Original Message -----

**From:** [Genevieve Guay](#)

**To:** [Ombudsman de Radio-Canada](#)

**Sent:** Friday, May 29, 2009 11:50 AM

**Subject:** Préjugés sur les motocyclistes - RÉPONSE

Montréal, le 29 mai 2009

Madame, Monsieur

Nous avons bien pris connaissance de vos commentaires concernant les images diffusées sur RDI, le 24 mai, pendant une entrevue sur les jeunes et l'usage de la moto-sport.

Durant l'entrevue d'Éric Lessard, porte-parole de l'opération « Escargot », on pouvait voir des séquences vidéo de conduite imprudente en moto et la photo d'une motocyclette gravement accidentée. Dans son entrevue, M. Lessard défendait la conduite générale des motocyclistes et l'idée d'une formation obligatoire pour les apprentis conducteurs de véhicules sur deux roues.

Il est vrai que les images diffusées pendant l'entrevue présentaient une vision différente de celle de notre invité. Ces images reflétaient à leur façon les raisons pour lesquelles le gouvernement songe à certaines interdictions et hausses de tarifs. Du même coup, elles montraient simplement à quel genre d'affirmations M. Lessard était en train de répondre.

Je vous souligne par ailleurs, que samedi le 23 mai, dans notre reportage sur l'opération « Escargot », mouvement qui proteste contre les hausses de tarifs à la SAAQ, nous avons opté pour des images montrant la manifestation pacifique des motocyclistes sur les routes du Québec.

J'espère que ces quelques informations vous paraîtront utiles. Si vous n'êtes pas satisfait de cette réponse, vous pouvez demander à l'ombudsman de Radio-Canada de revoir le dossier : [ombudsman@radio-canada.ca](mailto:ombudsman@radio-canada.ca).

Je vous remercie de nous avoir fait part de votre opinion et vous prie d'accepter mes salutations les meilleures,

Geneviève Guay  
Directrice au traitement des plaintes  
et affaires générales  
Information - Services français